



GARANTIE MAISONS PARAGON DE 5 ANS

Pour votre tranquillité d'esprit

**La seule nouvelle garantie de
construction résidentielle offerte aux
autoconstructeurs en Ontario et au
Québec**



Enfin, une garantie de maison-neuve qui protège les auto constructeurs

Si vous envisagez d'auto-construire votre nouvelle maison, mais que vous vous inquiétez de ne pas avoir une nouvelle garantie à domicile pour vous protéger, vos inquiétudes sont sans objet grâce à Maisons Paragon.

Lorsque vous contractez avec nous pour vos plans, votre kit de maison et la gestion de projet en Ontario et au Québec, nous vous fournirons une garantie complète de 5 ans qui vous donnera la confiance de procéder avec une tranquillité d'esprit.

Notre garantie surpasse dans plusieurs cas les programmes conventionnels de garantie maison-neuve, et c'est gratuit. Il n'y a pas de frais d'inscription cachés. Ceux-ci peuvent parfois coûter jusqu'à 1 500 \$ et sont enterrés dans le prix d'achat d'une maison neuve typique. Il y a souvent d'autres dépenses ou inconvénients à régler dans les programmes de garantie, ce qui n'est pas le cas avec Maisons Paragon.

À notre connaissance, nous sommes la seule entreprise à offrir ce type de garantie aux constructeurs autonomes.

Comment pouvons-nous offrir cette garantie?

Our design-build-supply services have been refined and managed for over 25 years by the same individuals that created the original Paragon kit and project management system. As a result, we have such confidence in our products and services that we can offer this warranty to self-builders when they contract with us for their plans, home package supply and project management service.

Nos services de conception-fourniture-construction ont été affinés et améliorés pendant plus de 25 ans par les mêmes personnes qui ont créé le kit original de Paragon et le système de gestion de projet. En conséquence, nous avons une telle confiance dans nos produits et services que nous pouvons offrir cette garantie aux auto-constructeurs quand ils contractent avec nous pour leurs plans, la fourniture de kit de maison et le service de gestion de projet.

Ainsi, vous bénéficiez non seulement des économies que Maisons Paragon Homes offre grâce à ses services de conception, d'appel d'offres, d'approvisionnement et de gestion, mais vous aurez également la tranquillité d'esprit qui vous permettra de construire votre nouvelle maison. Tout cela fait partie de notre solution.

Commencez à construire et commencez à économiser!





Articles et conditions couvertes pour la garantie de 5 ans de Maisons Paragon

ONTARIO ET QUÉBEC

TOITURE

- Bardeaux d'asphalte - languettes non-alignées
- Bardeaux d'asphalte - non scellés
- Bardeaux d'asphalte - ondulés ou coupés
- Bardeaux d'asphalte - surplomb à l'extrémité
- Bardeaux d'asphalte - irrégularités de surface
- Grenier - fuites d'humidité (par les persiennes ou les événements)
- Grenier - ventilation inadéquate
- Gouttières - fuites
- Gouttières - débordement pendant la pluie normale
- Gouttières - ne vidangent pas correctement
- Gouttières - n'égouttent pas complètement
- Arête de toit - affaissement
- Toit - ondulé
- Toit - fuites par intermittence
- Toit - bardeaux éteints
- Toiture - clous exposés
- Toiture - courroies de sécurité temporaires à gauche
- Toiture - eau sous membrane
- Toiture - rouleau d'asphalte cloquée (sans fuite)

Toitures - ponçage sur toits plats
Lucarne - fuites

CHEMINÉES ET FOYERS

Capuchon de cheminée - fuite d'eau par joint ou fissure
Toit de cheminée solin - fuite
Briques de cheminée - détérioration
Cheminée - pauvre tir d'air (combustion de combustibles solides bois, pellets, etc. seulement)
Brique de feu - cassée

FINITION EXTÉRIEURE

Revêtement en aluminium / vinyle - courbée ou ondulée
Revêtement Aluminium / vinyle - délavé
Revêtement en aluminium / vinyle - moulures, accessoires dénoués
Briques (coupées) - épaisseurs variables
Briques - variation de couleur
Briques d'argile - écaillées
Cèdre, bardeaux - trop de saignement
Portes / Fenêtres / Jonctions - fuite d'eau
Matériaux de revêtement différents / pénétrations - Fuite d'eau
Peinture extérieure / Teinture / finition claire - cloquage
Peinture extérieure / Teinture - délavé
Murs extérieurs - fuite d'eau
Moulure extérieure en bois - fendu
Moulure extérieure en bois - courbée, tordue ou coupée
Extérieur Stuc - fissures
Stuc extérieur - détachement ou écaillage ou bouillonnement
Bois, panneaux de fibres, vinyle, etc. - faible alignement
Revêtement de maçonnerie / placage (y compris le mortier) - craquelé
Joints de maçonnerie - Alignement horizontal non uniforme
Maçonnerie - taches de mortier
Maçonnerie - efflorescence
Maçonnerie - dégradation
Zones repeintes - couleur incompatible
Revêtement de contreplaqué / placage - délaminé
Revêtement (bois / panneaux durs ou panneaux) -boulé ou ondulé
Revêtement (bois / plaques durs ou panneaux) - lacunes dans les joints
Revêtement (bois / panneau de fibres ou panneau-type) - têtes de clous encastrées
Revêtement en bois - teinté par les attaches
Revêtement en bois à languettes et rainures - boucle

FINITION EXTÉRIEURE

Porte extérieure déformée
Extérieur des portes en bois, panneaux - rétrécissement
Extérieur des portes en bois - fissures
Porte extérieure - collée
Porte extérieure - reste ouverte

Porte extérieure - moulage en plastique déformé
Extérieur, porte - balance elle-même
Porte extérieure tordue
Condensation d'unités de verre isolantes (en usine)
Porte coulissante / écran - mouvement contraint
Mur - plomb
Mur - courbage
Fenêtres - défaillance
Fenêtres - fuite d'eau
Poteau de bois - fendu
Poutre en bois - ventouses

CHARPENTE - PLANCHERS

Plancher - grincement
Plancher - ressort excessif / affaissement
Plancher Fini (au-dessus de la grade) - non nivelée
Sous-plancher - lâche

PLOMBERIE

Baignoire / Douche - fuites
Baignoire / Base de Douche - flexibles, grincements légers (Fibre de Verre et Acrylique)
Robinets - fuites
Comptoir de surface solide fabriqué (bassin intégré) - craques aux drain
Tuyaux - fuites
Tuyaux de plomberie - gelés et / ou éclatés
Appareils de plomberie / Raccords défectueux
Surfaces de porcelaine / émail / fibre de verre - craquage ou écaillage
Égout / Drains / Fixations bloquées
La toilette prend plus d'une chasse d'eau à vider
Tuyaux d'eau bruyants
Approvisionnement d'eau - ne fournit pas d'eau

ELECTRIQUE

Ventilateurs de plafond vibrants et bruyants
Prises électriques / commutateurs - ne fonctionnent pas
Les luminaires électriques ne fonctionnent pas
Conduit du ventilateur d'échappement / terminé dans le grenier ou vide sanitaire
Fusibles Disjoncteurs - disjoncteurs
Interrupteur de circuit de défaut de terre (GFCI) - interruption fréquente
Plaque de recouvrement / interrupteur non encastrée

CONTRÔLE CLIMATIQUE INTÉRIEUR

Condensation - dans l'espace du grenier
Fuites - prises électriques
Fuites - portes et fenêtres

Fuites - ventilateurs cuisine, salles de bain
Canalisations bruyantes quand on marche
Canalisation se sépare
Conduits d'évacuation / registres bruyants
HVAC pas installé correctement
Refroidissement HVAC insuffisant
Chauffage CVC - insuffisant
Ligne de condensats HVAC bloquée
Fuites de ligne de liquide de refroidissement
Grilles et Diffuseurs HVAC
Isolation - Pas assez

FINITIONS POUR MUR ET PLAFOND

Plafond - Inégal
La texture du plafond est irrégulière
Séparation des joints plafond / mur
Céramique Carreaux / Baignoire / Douche Armoires Pénétration de l'eau
Décapage fini intérieur
Surface de la cloison sèche
Surface rugueuse
Panneaux de placoplâtre irrégulier
Fissures des surfaces intérieures et du plafond
Variation de texture de panneau de gypse peint
Finition de peinture inacceptable
Éclaboussures de peinture

FINITIONS INTÉRIEURES

Portes coulissantes / pliantes HORS-PISTE
Porte coulissante frotte
La porte frotte ou ne se verrouille pas
Porte frotte sur le plancher
Porte / Jambe de porte - écart non-uniforme
Charnières de portes ligotées
Porte intérieure déformée
Joints intérieurs / moulures - écarts et fentes
Garde-corps - écarts entre les pièces
Marches, contremarches, limons - écarts.
Escaliers - grincement
Garde-corps d'escalier - non sécurisé
Têtes de clous / fixations mal fixées ou remplies
Porte en bois - panneau fendu

CABINETS ET COMPTOIRS

Armoires / Plafonds / Murs - écarts
Armoires mal alignées
Portes d'armoire / faces de tiroir déformées
Porte / tiroir d'armoire se lie ou se frotte

Portes d'armoires - ne restent pas fermées
Surfaces de comptoir - fissures, rayures, gonflement, délaminage ou écaillage

PLANCHER

Tapis - souple ou étiré
Tapis - couleur non uniforme
Carrelage en céramique / porcelaine | Marbre | Pierre - cassé ou lâche (y compris les transitions de marbre)
Céramique, carreaux, joint, fissures, jointoiment, ou, jonctions
Plancher - transition inégale entre différents types
Plancher inégal
Plancher de bois franc / parquet - fissures sur les bandes
Plancher de bois franc / parquet - désalignement de surface entre bandes
Revêtement de plancher en bois dur - cloqué, bouillonné ou écaillé
Plancher de bois franc - détaché du substrat
Revêtement de plancher en bois massif - plaqué ou couronné
Protubérances pour planchers en vinyle
Plancher de vinyle lâche
Tuiles en vinyle (flexibles)
Revêtement de sol en vinyle - jaunissement
Plancher en vinyle - bouillonné
Plancher en vinyle - variations de couleur provenant de réparations

FONDATIONS ET SOUS LE GRADE

Surfaces intérieures de béton poudreuses
Écoulement superficiel du béton ou écaillage
Sous-sol Plancher de béton - Surface inégale
Sous-sol Plancher de béton craqué
Fuites d'eau de la dalle du sous-sol
Bloc de béton Mur de fond fissuré
Dalle de plancher de béton au sol dans une zone finie - écoulement
Béton-dalle moulée - craquelé, trous
Condensation - vide sanitaire
Fuites du mur de fondation
Crépis - parage (pas de revêtement de brosse) - délaminage au-dessus du grade
Colonne, structure au sous-sol non-fini - hors niveau

GARAGES ET EXTÉRIEUR

Asphalte / Béton - voie d'accès craquelée
Asphalte / Béton - voie d'accès - pente
Plancher - levé ou écoulé
Plancher - craqué
Portes de garage - mauvais fonctionnement
Garage - faible drainage
Palier/marches - levées ou séparation
Terrasse élastique ou tremblotant
Terrasse hors du niveau

Terrasse - Barrière de sécurité tremblotant
Terrasse - Extérieur Bois Main-courantes - lamelles
Terrasse - Variations de couleur
Extérieur en bois - clous non encastrés, taches de clous
Terrasse - Plancher - fendu, éclaté,
Poutres à extrémités ouvertes torsadées

N'oubliez pas qu'il s'agit d'une garantie et non pas d'une police d'assurance! Les garanties sont des contrats régissant la réparation et / ou le remplacement d'un article en cas de dommages résultant d'un usage ordinaire ou d'un défaut de fabrication. C'est une assurance par le vendeur d'une propriété que la maison est représentée. Pendant 5 ans après la date d'achat, la garantie Maisons Paragon de 5 ans garantira - sans frais - la réparation ou le remplacement des défauts dans un délai donné et selon certaines dispositions.

Home "insurance" is based on one person indemnifying another person against loss or liability against a certain risk or peril and then as paying money if a certain event occurs. Insurance protects items from hazards, such as theft, fire or water damage, etc. In most cases, warranties will not provide coverage in those situations.

Dans ce cas, La garantie Maisons Paragon de 5 ans couvre de nombreux éléments de construction de la maison - mais pas les dommages secondaires causés par un problème. Par exemple, la garantie Maisons Paragon de 5 ans peut couvrir que le sous-sol ne fuira pas. Si le sous-sol fait une fuite, LA GARANTIE DE 5 ANS MAISONS PARAGON couvrira la réparation. Il ne couvrira pas les dommages secondaires tels que le remplacement des tapis, des dommages aux biens personnels, etc. Ces dommages secondaires peuvent être couverts par la police d'assurance habitation du propriétaire.

En outre, de nombreux fabricants offrent des garanties sur leurs matériaux et leur équipement; La garantie Maisons Paragon de 5 ans n'assume pas ces garanties.

Qu'est-ce qui est couvert par la garantie Maisons Paragon de 5 ans?

La garantie de 5 ans de Maisons Paragon Homes énumère les éléments les plus fréquents et les plus typiques pour les propriétaires - de haut en bas! Appliquer une «condition standard» et métrique est un défi à une maison existante et doit être interprété avec le bon sens. La garantie de 5 ans de Maisons Paragon décrit les éléments couverts de la liste de vérification de la garantie de 5 ans de Maisons Paragon. Seuls ces éléments justifient que pendant 5 ans à partir de la date de la vente à domicile, la maison existante:

- Est exonéré de défauts dans le travail et les matériaux (y compris les fenêtres, les portes, les sous-sols, les fondations, les toits, etc.) qui pourraient entraîner la pénétration de l'eau dans l'enveloppe du bâtiment.
- Est exonéré de défauts de matériaux et de travail dans les systèmes électriques, de plomberie et de CVC (chauffage, ventilation et climatisation).
- Satisfait aux exigences du Code du bâtiment de l'Ontario ou du Québec (au moment de la construction).

Ce qui n'est pas couvert par la garantie Maisons Paragon de 5 ans

Cette liste s'applique à toutes les conditions standard énumérées dans LA GARANTIE DE 5 ANS MAISONS PARAGON:

- L'usure normale.
- Rétrécissement normal des matériaux causés par le séchage après la construction.
- Les défauts de matériaux, de conception et de travail fournis par le propriétaire.
- Les changements - tels que les modifications, les suppressions ou les ajouts - effectués par le propriétaire.
- Les dommages secondaires causés par des défauts sous garantie, tels que des dommages matériels et des blessures corporelles et couverts par la police d'assurance habitation.
- Les dommages causés par l'humidité ou la condensation due à une ventilation inadéquate ou à un mauvais fonctionnement de l'équipement tels que des humidificateurs, déshumidificateurs, CVCA, ventilateurs, etc.
- Dommages du propriétaire, des locataires et / ou des visiteurs, y compris des dommages malveillants.
- Écoulement de terrains autour du bâtiment ou le long des lignes d'utilité, autrement que sous les semelles du bâtiment.
- Dommages causés par des charges excessives.
- Dommages causés par des actes de Dieu, des guerres, des émeutes, des insurrections ou des troubles civils.
- Dommages causés par des insectes, des rongeurs et des mammifères.
- Dégâts causés par les moisissures, moisissures et champignons.
- Amener un foyer existant aux exigences actuelles du Code du bâtiment de l'Ontario ou du Québec.
- Les dommages causés par les services municipaux ou d'autres services publics.
- Aménagements extérieurs (p. Ex., Piscine, bain bouillonnant, plans d'eau, salles de bains extérieures, etc.).

La garantie Maison Paragon de 5 ans ne remplace pas les garanties du fabricant qui peuvent s'appliquer..

Plans et conception architecturale

Il est strictement interdit de construire ou de reproduire, même partiellement, les plans / projets / ingénierie de Maisons Paragon Homes, y compris nos modèles de sites Web, plans d'étage et élévations. Tout comme les livres, les films et les chansons, les lois sur le droit d'auteur protègent la propriété intellectuelle des architectes et des concepteurs de maisons en donnant une protection du droit d'auteur sur les plans et les dessins de la maison. Cette garantie juridique protège toutes les parties. Les lois sur les droits d'auteur empêchent quiconque de reproduire, de modifier ou de réutiliser les plans ou les dessins ou modèles sans l'autorisation du titulaire du droit d'auteur.

Copyright © 1988-2017 Maisons Paragon Homes Inc.

Marque de commerce © 1988-2017 Maisons Paragon Homes Inc.

Tous les droits sont réservés. Aucune partie de cette documentation utilisateur ne peut être reproduite ou utilisée sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, y compris les systèmes graphiques, électroniques, de photocopie, d'enregistrement, d'enregistrement, de stockage et de récupération d'informations. Une autorisation écrite préalable de Maisons Paragon Homes doit être obtenue. Maisons Paragon Homes ne fait aucune représentation ou garantie quant à l'adéquation de cette documentation. En aucun cas Maisons Paragon Homes, ses employés, ses entrepreneurs, ses distributeurs ou les auteurs de cette documentation ne pourront être tenus responsables des dommages, pertes, coûts, charges, réclamations, demandes ou réclamations pour pertes, dommages directs, indirects ou consécutifs Bénéfices, honoraires ou dépenses de quelque nature que ce soit.